





Juillet / août 2014



Chères beaussétanes, chers beaussétans,

e voudrais remercier les électeurs qui m'ont permis avec mon équipe d'accéder à la plus haute marche de la Mairie. Maire de tous les beaussétans, je souhaite que tous ensemble, nous œuvrions pour notre commune. Sitôt élus, sitôt la tête dans les dossiers et quels dossiers! Emplis de surprises et pas forcément bonnes.

Depuis le 5 avril dernier, date de la prise de fonction, nous avons beaucoup travaillé : ■ Mise en place d'un budget sur un temps très court et avec des finances exsangues,

- Découverte des dossiers sans qu'il y ait eu la moindre passation,
- Réalisation d'un vrai projet imposé par la réforme des rythmes scolaires,...

Parallèlement nous avons aussi mis l'accent sur la vie au village et son animation : ■ 2 jours de fête pour sceller un jumelage avec Terras de Bouro (Portugal),

- Programmer des festivités et croyez-moi ça n'a pas été simple puisque rien n'avait ■ Initier une fête de la musique enfin digne de ce nom, été prévu et que, si près de l'été, artistes et manifestations sont déjà réservés. Le tout contraint par un petit budget.

Naguère il existait un petit trimestriel. Aujourd'hui ce Magazine aura une pagination Attardons-nous un instant sur Le Beausset Mag'. augmentée et surtout une périodicité régulière. Au-delà, il ne sera plus distribué par une société extérieure mais par nos agents et ASVP qui assureront ainsi un lien de proximité avec vous. Déposer le bulletin dans votre boîte aux lettres, c'est aussi pour les agents concernés, aller à votre rencontre, emprunter les mêmes chemins que vous

Par les rues du village et en sillonnant les quartiers, les agents pourront plus vite faire

Je vous ai promis un nouvel élan et des relations plus humaines, nous nous y attachons. remonter les infos et faciliter leur prise en compte. Vous êtes déjà nombreux à remarquer le changement et à nous le faire savoir. Cela

Ce premier numéro d'été du magazine met volontairement l'accent sur les animations récentes et à venir. A la rentrée, Le Beausset Mag' aura délibérément une tournure financière puisque nous vous expliquerons la situation économique de la commune et les choix budgétaires qui sont les nôtres.

A très bientôt dans ces colonnes. Dans l'intervalle, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances pour celles et ceux qui en prennent. J'associe tout naturellement les touristes qui nous rendront visite cet été. Votre Maire,

Georges Ferrero 1er vice-président de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : M. Le Maire, Georges Ferrero

- Rédaction : Cabinet du Maire et Service Commmunication
- Conception graphique et réalisation : SIRA - 04 94 74 0 0 09

Dépôt légal : à parution Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire Devoir de mémoire Vie politique La Ville en Fête 10 Vie pratique 12







Cérémonies patriotiques

27 avril : Depuis 1954, une journée nationale du souvenir de la déportation se tient chaque dernier dimanche du mois d'avril, date proche de l'anniversaire de la libération de la plupart des camps concentration et d'extermination de la Seconde Guerre Mondiale. Sur l'Esplanade Charles de Gaulle, le Souvenir Français et le maire ont déposé une gerbe au Monument aux Morts au cours d'une cérémonie réhaussée par la prestation de l'Avenir Musical.

1er mai : On célèbre le Travail par une journée chômée et payée qui laisse du temps pour s'offrir des brins de muguet porte-bonheur. Ce sont Les Décorés du travail qui ont pris en main la célébration commencée devant le Monument aux Morts et qui s'est poursuivie par l'AG de cette association au cours de laquelle M. Barthélémy a notamment fait l'éloge de l'Apprentissage.

8 mai : On célèbre la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et par là même la fin de la seconde querre mondiale.

La cérémonie organisée par la Municipalité a vu une large participation d'élus, du Conseil Municipal des Jeunes, du monde combattant, des dirigeants du Cercle et d'un piquet d'honneur de la 35 F. La victoire a été célébrée dans le recueillement général et aussi en musique avec l'Avenir Musical et Les Tambouriaïres de Magali. 2 5

8 juin : C'est l'association des anciens combattants en Indochine qui a veillé à l'hommage aux morts pour la France en Indochine. Chez nous, Georges Montefusco et Camille Jarry restent associés à ce conflit. 3

18 juin : Le 18 juin 1940, le général de Gaulle rejoint Londres et lance depuis la BBC son appel devenu historique à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Le recueillement et l'émotion se doublaient de l'immense espoir en l'Homme et la force des énergies et sacrifices qui sont le socle de notre Liberté. 4 6

« Afin que nul n'oublie », car c'est la connaissance de ces atrocités dues aux guerres qui peut nous aider à la vigilance et à la prise de responsabilité dans le monde d'aujourd'hui et de demain pour que la Paix triomphe.



Centenaire 14/18



Durant 4 ans, le centenaire de la 1^{re} Guerre Mondiale permettra à la

population de redécouvrir les liens intimes qu'elle entretient avec son souvenir.

Partout, en France et en Europe, des initiatives sont prises.

Aujourd'hui, nous évoquons le projet européen du collège Jean Giono qui a obtenu la labellisation au niveau national par la Mission du Centenaire « France, Pologne, Roumanie, Royaume Uni, Italie, Serbie, une leçon d'histoire et un devoir de mémoire partagé ». 2 classes de 3e sont directement impliquées avec leurs professeurs. Echanges internationaux des collégiens sur le web, rencontres avec leurs homologues italiens, leur ambitieux travail se poursuit jusqu'à la création d'un livre numérique racontant la vie d'un soldat dans chacun des pays partenaires.

D'autres personnes se mobilisent. Mentionnons « Une recherche sur les Poilus du canton » coordonnée par Eric Richy qui recherche des objets ou documents relatifs à cette période. Vous pouvez contacter le **06 85 73 51 62** ou le **06 84 52** 77 58 ou le Souvenir Français, les Cabanes du Beausset-bas ou les Amis des Mots.

Bravo à ces passeurs de mémoire! Nous les retrouverons avec l'avancement de leurs travaux.

C'est le samedi 5 avril que l'équipe municipale 2014 a été mise en place. Beaucoup d'émotion dans la salle du Conseil tant du côté des 29 nouveaux élus que des familles et du public qui se pressaient...

1^{er} Conseil Municipal



Petit retour en arrière...

Monsieur Jean Vadon, 1^{er} adjoint au Maire de la municipalité précédente, assura avec gentillesse l'installation du nouveau maire dans ses fonctions avec la doyenne lrène Giordan et le benjamin Matthieu Dellwing.

Sans surprise aucune, Georges Ferrero a été élu Maire sous un tonnerre d'applaudissements. Il a ensuite proposé au vote du Conseil les 8 adjoints dont les délégations ont été ultérieurement attribuées.

Voici la composition du Conseil Municipal :

- Georges Ferrero, maire,
- Sybille Rey, 1^{er} adjoint déléguée à la sécurité, l'ordre public et aux affaires sociales,
- Patrick Espinet, 2e adjoint délégué aux travaux et services techniques et régie de l'eau, SIVU-SIEEOV,
- Laurence Bousahla, 3° adjoint déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance, SIVAAD,
- Christian Dès, 4e adjoint délégué à la culture, au patrimoine, aux festivités et au tourisme,
- Nathalie Munoz, 5^e adjoint déléguée aux finances,
- Eric Bonny, 6e adjoint délégué au développement économique, au commerce et à l'artisanat,
- Franky Lapierre, 7° adjoint délégué aux sports et à la jeunesse,
- Fanny Fauci, 8e adjoint déléguée à l'urbanisme, au logement et au développement durable, SCOT,
- Marie-José Imbert, conseiller municipal, Maison de retraite, personnes handicapées,
- Frédéric Marquand, délégué aux ressources humaines
- Annie Barthélémy, affaires sociales
- François Parriaux, président du SITS (syndicat intercommunal des transports scolaires),
- Monique Albérola, affaires sociales,
- Rémy Bénéssia, Comité Communal des Feux de Forêt, communes forestières du Var,
- Irène Giordan, SIVAAD affaires sociales,
- Philippe Marco, groupement de commandes,
- Monique Mathieu, Parc Naturel Régional,
- Gérard Calussi, SIEEOV,
- Rachida Amar, déléguée à l'insertion des jeunes et à l'emploi
- Pierre Cabantous, groupement de commande, SIEEOV, pers handicapées,

- Jacqueline Camélio, Caisse des Ecoles,
- Edouard Friedler, SIVAAD, CA collège, pers. handicapées,
- Clivy Valady, CCAS
- François Gaxet, appel d'offres
- Maryvonne Santucci, SIVAAD
- Colette Lopez,
- Yolande Bonnaure,
- Matthieu Dellwing, communes forestières.

Résultats du 1^{er} tour des élections municipales - 23 mars 2014

Liste		GENERAL
L'Elan Beaussétan		1 224
Le Beausset agit		1 112
Le Beausset Rassemblé		735
Constuisons ensemble Le Beausset de demain		629
Le Beausset Bleu Marine		493
Le Beausset au futur		479
Le Beausset passion 2014		253
Total		49 25
Inscrits	7 521	
Votants	5 020	
Exprimés	4 925	
Nuls	95	

Résultats du 2° tour des élections municipales - 30 mars 2014

Liste	GENERAL	%
L'Elan Beaussétan	2 290	47,36
Le Beausset Rassemblé	1 133	23,43
Constuisons ensemble Le Beausset de demain	771	15,95
Le Beausset Bleu Marine	641	13,26
Inscrits	7 521	%
Votants	4 992	65,38
Exprimés	4 835	96,85
Nuls	157	3,15

Par ailleurs, Olivier Le Maître, ancien marin, médaillé militaire ayant été pendant 15 ans membre du Conseil de la fonction militaire marine, assume les fonctions de chef du protocole à l'occasion des manifestations patriotiques.

Communauté de Communes Sud Sainte Baume

Pour la première fois, c'est vous qui avez élu les conseillers communautaires :

- Georges Ferrero,
- Sybille Rey,
- Patrick Espinet,
- Laurence Bousahla,
- Christian Dès,
- Edouard Friedler.

Dans les semaines qui ont suivi, les conseillers communautaires ont élu leur dirigeant.

Ferdinand Bernhard, brillamment réélu maire de Sanary est devenu – après René Jourdan et Gabriel Tambon – le 3º Président de la CCSSB. Son Bureau est constitué de :

- Georges Ferrero au poste de 1er vice-président,
- Philippe Barthélémy, 2e vice-président,
- Blandine Monier, 3^e vice-président,
- Gabriel Tambon, 4^e vice-président,
- René Jourdan, 5^e vice-président,
- Jean Michel, 6e vice-président,
- Suzanne Arnaud, 7^e vice-président,
- Laetitia Quilici, 8e vice-président.

Georges Ferrero et ses élus s'étant engagés à siéger avec assiduité dans l'intérêt de notre commune, nous aurons très régulièrement des informations de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume à vous communiquer.



Première intervention du Maire Georges Ferrero

« Mes chers collègues,

e vous remercie de la confiance que vous me témoignez par ce vote à une large majorité. Me voilà depuis une minute maire du Beausset, le 41e depuis la Révolution Française. Je mesure pleinement toute l'importance de la fonction. Je m'adresse à vous, mesdames et messieurs du public. Vous êtes ici quelques dizaines à représenter la population du Beausset qui majoritairement m'a porté à la tête de la commune. Je vous remercie chaleureusement.

Aujourd'hui, je suis le 1er magistrat de TOUS LES BEAUSSETANS. Je m'occuperai de vous tous, dans le respect des engagements de la campagne, parce que nos prises de position étaient faites dans l'intérêt du Beausset et de ses habitants. Je souhaite que ce Conseil Municipal qui tient aujourd'hui sa première séance soit celui de la cohésion et d'un dynamisme nouveau au profit de la commune. La majorité compte 22 élus, le groupe « Construisons ensemble le Beausset de demain » 2 élus, le groupe « Le Beausset rassemblé » 3 élus, « Le Beausset Bleu Marine » 2 élus. Je souhaite que l'intérêt du Beausset triomphe de tous les clivages. Je connais bien certains d'entre vous et je me réjouis de travailler avec ; je pense notamment à Maryvonne Santucci et à Colette Lopez dont je connais l'attachement au village. Je connais moins d'autres élus mais nous avons 6 ans pour nous connaître et nous apprécier, je l'espère.

Nous avons vocation à travailler pour Le Beausset au sein du Conseil Municipal et aussi au sein de l'intercommunalité. Je demande à chacun des élus de le faire avec enthousiasme et conviction.

Si je fais un petit retour en arrière, je vais évoquer 1905 et l'arrivée de mon grand-père à Souviou jusqu'en 1914, le régime de Mussolini, la misère de l'autre côté de la frontière, en Italie ; Le Camp du Castellet, le Clos très exactement puis les bois de Signes, l'installation de Georgi comme berger, bouscatier, charbonnier,... Et mon père avec. Ils avaient fui l'Italie pour gagner une chance de s'en sortir. Ils l'ont gagnée à la force du poignet, à la force des bras. A force de travail, ils se sont construit une vraie vie en France, eux qu'on surnommait « les babies ». OUI, je suis né de l'immigration venue du Piémont comme beaucoup au Beausset; OUI, mon grand-père et mon père nous ont enracinés ici. Tous mes frères et sœurs sont au Beausset, bien ancrés dans cette commune que nous chérissons.

Alors venir d'ailleurs, je sais ce que c'est. Je sais les choses et je les entends aussi. J'ai donc entendu dimanche dernier à la salle multivision que tous les noms des élus n'étaient pas salués de la même manière. Dans cette salle du Conseil qui est l'émanation de la démocratie, qui est l'émanation de la République je ne veux plus jamais que cela se reproduise. Ici tous les élus parleront dans une écoute respectueuse ; s'il n'en n'était pas ainsi je n'hésiterai jamais à saisir la force publique. Je souhaite que la chose soit entendue et que jamais je n'aie à y revenir.

VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LE BEAUSSET!

Pour vous assurer de pouvoir bien gérer la commune, j'ai annoncé un audit financier. Ce sera mon premier engagement. Dès lundi, je demanderai cette analyse financière et je vous en communiquerai les conclusions.

Je suis ce matin très heureux, très fier et très ému. Je souhaite que vous le soyez tous, mes chers confrères. Pour accomplir ma tâche, je ne serai pas seul. Mesdames et Messieurs les adjoints, je compte sur vous comme sur tous les conseillers.

Pour faire respecter l'expression de la démocratie, je vous annonce que les Conseils Municipaux seront fixés à des heures parfaitement accessibles aux élus qui exercent une profession.

Je propose que nous nous rendions en cortège au Monument aux Morts pour y déposer la gerbe du Conseil Municipal.

Au cimetière communal, nous rendrons hommage à plusieurs beaussétans qui ont marqué la commune. »

Avions-nous déjà connu une telle Fête de la Musique ?

Il était grand temps que Le Beausset s'y associe! Ce jour du solstice d'été 2014 qui correspond au jour le plus long ou à la nuit la plus courte a été un jour de liesse populaire chez nous. 2 podiums avaient été dressés pour que plusieurs groupes puissent se produire, proposant des musiques et des styles différents, conformément à l'esprit de la fête de toutes les musiques.

En journée, c'est l'Ecole de Musique et ses jeunes musiciens qui ont tenu la scène. Bravo à Aurélien, Jérémy, Chloé, Baptiste, Théo, Manon, Mathis,...sans oublier leurs professeurs.

Plus tard, ce sont les 2 scènes de la place Jean Jaurès et de l'Esplanade Charles de Gaulle qui se sont enflammées. Il y avait des familles, des jeunes, des enfants, séduits par des musiciens de talent. A la nuit tombée, c'était dance floor sous les étoiles! Les artistes YOMIGI, MPTA, Glenn KROISS, DAFUK, DJ Fred, DJ Streety, les Blazes et RK 1 ont mis une ambiance extraordinaire! Pop, rock, blues, années 60/70, 80/90 et DJ: il y en avait pour tous les goûts et l'on dansa une bonne partie de la nuit! La place Jean Jaurès était bondée et les établissements qui la bordent étaient eux aussi en fête. Le Club de Jeunes, le JHOV, a lui tenu buvette sur l'Esplanade et cette deuxième scène

sera embellie pour l'année prochaine. Des établissements privés avaient aussi invité des groupes pour une nuit musicale sans pareille.

L'extraordinaire de cette incroyable fête ? C'est que les musiciens –et ils avaient du talent – sont du Beausset. Jamais encore ils n'avaient été sollicités et pourtant aucun doute, ils sont BONS. Régulièrement invités par d'autres communes, c'est avec un immense plaisir qu'ils ont régalé leurs concitoyens. Et quelle n'était pas la surprise des spectateurs quand ils reconnaissaient des gens du Beausset dont ils ignoraient qu'ils avaient ce talent-là!

C'est sûr, à l'année prochaine!





Mise en place par Jack Lang alors ministre de la Culture, cette fête n'a cessé de s'imposer dans le cœur des français. Elle est célébrée de par le monde et aujourd'hui dans 110 pays sur les 5 continents.





Les balles et ballons ont fait tournoyer Le Beausset ces derniers jours avec un enjeu généreux plus que sportif. Bravo à ces élans d'amitié et de partage qui ont valeur d'exemple!





Fête de la Saint-Éloi

Une fervente et joyeuse 434° édition!

Parade du char de la Saint-Éloi, tambourinaires et bravadiers, grande messe chantée en provençal, exposition de matériel agricole, cavalcades, cortège en costumes traditionnels sur chevaux et ânes richement harnachés, aïoli, danses folkloriques et baletti ont rythmé joyeusement cette grande fête votive.

La ferveur populaire de cette fête organisée par la Sant Aloï dou Bausset a gagné tout le village!

C'est Vincent Magnaldi , le prieur 2014 qui a eu la charge du reposoir fleuri d'oeillets multicolores. C'est aussi chez lui que sont bénies les pompes, comme les petits pains destinés aux chevaux. Laurent Leclerc, capitaine des bravadiers 2014, a transmis ses attributs à Thomas Decarpigny, devenu samedi le nouveau capitaine, mais c'est bien Laurent qui a agité les yoyes joyeuses, presque aussi pétaradantes que les salves tirées des fusils du Corps de Saint-Eloi.

Le samedi, tout le monde est à pied mais le dimanche, les chevaux sont rois. Rois des défilés, rois de la cavalcade, montés ou attelés, ils suscitent l'admiration bien harnachés et décorés de vert et blanc avec rameaux d'oliviers, salsepareille, épis de blé et de lavande. La Grand messe chantée en provençal a fait paraître petite l'Eglise Notre Dame de l'Assomption tant il y avait foule. De quoi ravir l'abbé David Le Boursicaud qui officie en la Maison de Dieu et qui bénit aussi les chevaux et gens de chevaux au pied de son église.

Un Ferrero peut en cacher un autre! Le Maire en titre Georges Ferrero est tenu de céder ce jour-là son écharpe et ses prérogatives au Président de Saint-Eloi qui n'est autre que Roger Ferrero, son frère. Non loin de là, c'est Bruno Ferrero qui grâce à son galoubet et son tambour est président des Tambourinaïres de Magali et vice-président de Saint-Eloi. Un trio de choc que le Père David s'est amusé à saluer en leur souhaitant une belle longévité! Cette fête organisée par le Corps de Saint-Eloi avec le concours de la Municipalité a besoin de vous pour se perpétuer c'est pourquoi chaque année, vous êtes dans les semaines qui précèdent, sollicités par le « Trin de Sant Aloï » (tournée de collecte de dons). Donnez et vous participez ainsi à perpétuer cette tradition.

A l'année prochaine!





Gala des anciens du Rugby

Sacré plateau que celui du Tournoi de Gala du RCB, de l'US Seynoise et du RCT. Gloire, quand tu nous tiens!





Tournoi de handball Noah Baroni

Au programme du 5° tournoi «Noah Baroni», match, tombola, buvette ! Grâce aux nombreux participants, le club de handball BCVH a pu offrir 1 173,35 euros à l'association Noah Baroni qui soutient les enfants malades et leurs familles.

Et puis ces dernières semaines il y a eu des vide-greniers, des expos, des concerts, des visites guidées, des conférences... car la vie au Beausset est sportive, mais pas que. Nos félicitations vont à tous ceux et celles qui œuvrent sans compter pour proposer une très large palette d'activités.

Une autre ouverture au monde pour Le Beausset!

Le jumelage avec Terras de Bouro couronné de succès !

La commune se situe dans une région très touristique, au sein du Parc national de Peneda-Gerês, un des plus grands parcs naturels du Portugal.

Le Parc a pour mission de protéger cet environnement riche en sites archéologiques, mais également riche par la variété de la flore et de la faune.

Cette région de montagne aux paysages admirables offre des possibilités de grandes randonnées (pédestre, cycliste ou équestre) ainsi que des activités nautiques sur le Rio Caldo comme le ski nautique, jet ski, plongée sous-marine

Les liens forts ont été scellés le week-end du 14 et 15 juin dernier

en présence du président du comité du jumelage, Fernando Pereira, du maire du Beausset, Georges Ferrero, du maire de Terras de Bouro, Joaquim Cracel, du Consul général du Portugal, Pedro Marinho. De nombreux portugais avaient fait le déplacement ainsi que les Portugais du Beausset et des communes varoises, qui pour rien au monde n'auraient raté ce moment fort. Défilés des groupes folkloriques dans les rues du village, danses et chants portugais sur les places, retrouvailles avec les autres villes jumelles du Beausset (Scheidegg



(Portugal)

Terras de Bouro est une municipalité (en portugais : concelho ou município) du Portugal, située dans le district de Braga et la région Nord.

en Bavière) et Cétona en Toscane, il n'en fallait pas moins pour donner un air de fête internationale à notre village.

Avant la fête au village et son exposition de produits portugais, la cérémonie officielle du jumelage s'est déroulée dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville avec signature de charte et remise réciproque de cadeaux. Un apéritif géant, un dîner au cours duquel on a pu apprécier des airs de Fado, un repas aux saveurs portugaises dans le parc du presbytère, un bal de musiques portu-

gaises sur l'Esplanade Charles de Gaulle et beaucoup d'amitié ont gonflé tous les enthousiasmes, y compris pour faire oublier la pluie du lendemain dimanche. Le Consul Général du Portugal assurait la municipalité qu'au-delà des échanges humains et culturels, c'est tout un réseau économique qui peut se tisser entre nos deux communes.

Nous en acceptons l'augure et souhaitons longue vie à ce jumelage. L'an prochain, c'est dit, ce sont les beaussétans qui feront le voyage!



L'association du comité de jumelage Terras de Bouro / Le Beausset est née

A l'initiative de Fernando Pereira, Portugais né dans cette charmante commune qu'est Terras de Bouro et depuis longtemps installé au Beausset, le comité de jumelage a pour vocation première d'entretenir l'amitié des échanges entre la commune portugaise Terras de Bouro et la nôtre.

Pour tout contact : Fernando PEREIRA 06 78 37 52 12 acjbt83330@gmail.com



■ Le Code de la Route s'impose à tous

Nous sommes régulièrement saisis de demandes d'administrés sollicitant la mise en place de barrières , de potelets ou de ralentisseurs afin de se prémunir contre les actes de conducteurs qui, en tout égoïsme, multiplient les incivilités ou conduites à risque. Ces différents équipements représentent un coût élevé pour la commune, à l'achat tout d'abord, à la mise en place ensuite et pour leur entretien enfin.

A titre d'information la fourniture et la pose de deux jeux de coussins berlinois (ralentisseurs préfabriqués en matière plastique) coûte entre 6 000 et 8 000 €! La réalisation d'un plateau traversant (ralentisseur en enrobé) coûte en moyenne 30 000 à 40 000 €!

Des règles existent : le code de la route tout simplement.

Serait-il normal de faire payer à l'ensemble des administrés, l'incivilité voire l'inconscience de certains ?

Nous prenons le parti de faire payer les contrevenants et non la collectivité.

En conséquence, les effectifs de la police municipale et de la gendarmerie ont reçu des consignes précises pour verbaliser sans faillir tout comportement contraire aux règles du code de la route. Il en va

de notre sécurité et de notre bien être et nous ne saurions accepter que les Beaussétans soient mis à contribution pour empêcher les comportements délictueux d'une minorité. Les conducteurs indélicats vont devoir se plier aux règles à défaut ils seront sanctionnés sans faiblesse

Il va de soi que dans des contextes réellement accidentogènes la commune prendra les dispositions sécuritaires qui s'imposent en conformité avec la loi.

Nous appelons à une rapide prise de conscience de chacun pour que nous puissions vivre en toute sécurité dans notre village.

La gendarmerie renforce ses effectifs d'été

et été encore, Le Beausset sera une destination prisée des vacanciers au coeur des terres et à proximité de la Grande Bleue! Pour faire face à cet accroissement temporaire de la population et assurer la sécurité de tous, la gendarmerie renforce ses effectifs humains. Une manière efficace pour mieux appréhender la haute saison et pour veiller à la tranquillité de chacun!

■ La question des déchets

'Arrêté 2014-230 régit le dépôt des ordures ménagères et des encombrants. Son non-respect peut donner lieu à contravention. Il est donc fait appel au civisme de chacun pour un respect scrupuleux des jours et heures de ramassage. Ce rappel a aussi pour but d'inciter les habitants à contacter les services compétents par exemple la Communauté de Communes (04 94 98 26 60) pour le ramassage gratuit des encombrants. Les Beaussétans sont invités à emballer leurs déchets dans des

sacs hermétiques et solides puis à les déposer dans les conteneurs sis à proximité de leur domicile, à partir de 20 heures la veille des collectes. Ces collectes ont lieu chaque jour de la semaine sauf dimanche et jour férié. Les déchets non ménagers doivent être transportés à la déchetterie intercommunale, RD8, quartier du Pas de Pouyen ouverte du lundi au samedi de 8 à 12 h et de 14 à 17 h et le dimanche de 8 h à 12 h (04 94 98 77 27).



■Don du sang

La dernière collecte de sang organisé par l'Etablissement Français du Sang avec le précieux concours de l'Amicale des donneurs bénévoles a permis de recueillir 94 poches soit 12 de plus que l'an passé à pareille date. Et le point le plus positif pour le président Yves Decarpigny est que 8 nouveaux donneurs se sont manifestés. Prochain rendez-vous le lundi 25 août.

Vive les vacances!

■ Ecole de natation

Elle fonctionne du 7 juillet au 22 août pour les enfants de 6 à 12 ans.

Ados, bougez-vous!

Cette opération (sports, culture, loisirs, environnement) est conduite à toutes les vacances scolaires. Elle implique en contrepartie, une action citoyenne au bénéfice de la commune.



Club Découverte

Ouvert aux enfants de 6 à 11 ans. Programme : activités aquatiques, arts créatifs, action citoyenne et jeux sportifs.

Contact: Bureau Information Jeunesse 04 94 93 44 65.

Gare au moustique-tigre !

'aedes albopictus, couramment appelé moustique-tigre du fait de ses rayures blanches, est présent en France. Il pique principalement en journée et peut être à l'origine d'épidémies de dengue ou de chikungunya. Avant de devenir adulte, l'aede albopictus se développe dans de l'eau stagnante sous forme de larve. De très petites quantités d'eau suffisent à ce que les oeufs éclosent! Chaque femelle pond environ 200 œufs, c'est donc dès le processus de mise en eau des œufs qu'il faut agir. Se déplaçant peu, le moustique qui vous pique est né chez vous!

Pour lutter contre sa prolifération :

- Eviter les eaux stagnantes : jardinières, pots de fleurs, soucoupes, vases, seaux, bidons de réserve d'eau, bassins d'agrément, etc.
- Vérifier gouttières, rigoles et tout autre écoulement d'eau
- Changer l'eau des fleurs au moins une fois par semaine.

Pour se protéger des piqûres :

- Porter des
- vêtements couvrants et amples
- Appliquer sur la peau un produit répulsif homologué par l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé)
- Utiliser des diffuseurs d'insecticides
- Utiliser un ventilateur.

Sites Internet utiles:

www.albopictus83.org http://www.var.fr/lutter-contre-lesmoustiques

www.eid-med.org; www.ars.sante.fr; Le service Hygiène et sécurité de la mairie vous conseille et répond à vos questions. Toutefois, les agents municipaux ne sont pas habilités à intervenir pour une démoustication chez les particuliers.

06 50 74 26 63 service.hsct@ville-lebeausset.fr





Une œuvre, symbole de l'Appellation Bandol

Prévention feu de forêt

In raison des forts risques d'incendie dans le Var, l'utilisation du feu a fait l'objet d'une réglementation par arrêté préfectoral en date du 16 mai 2013. Des obligations et restrictions ont été prescrites afin de limiter les risques. Il est interdit de brûler des déchets, y compris des déchets verts, et ce toute l'année, sauf dérogations. Trois périodes dans l'année sont définies en fonction de la sensibilité au risque de feu de forêt :

- La période rouge (risque très fort) du 1^{er} juin au 30 septembre, ainsi que tout autre jour de l'année lorsque le ventsouffle à plus de 40 km/: emploi du feu interdit.
- La période orange (risque fort) du 1er février au 31 mars, où l'emploi du feu est possible en l'absence de vent après déclaration en mairie et sous réserve qu'il n'y ait pas d'épisode de pollution de l'air, uniquement pour incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : travaux agricoles, travaux forestiers, débroussaillements obligatoires, végétaux infestés par organismes nuisibles ou pour écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes) ou allumer des feux de cuisson.
- La période verte (risque modéré) couvrant le reste de l'année, l'emploi du feu est possible sauf en cas de vent supérieur à 40 km/h et sous réserve qu'il n'y ait pas d'épisode de pollution de l'air, uniquement pour incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : même critères que ci-dessus.

En cas de conditions climatiques particulières entraînant des risques élevés, d'autres périodes de l'année peuvent être ponctuellement classées rouges par arrêté préfectoral. www.var.gouv.fr

■ Plan canicule

orsque la température extérieure est plus élevée que la normale, votre santé peut être mise en danger. La chaleur peut entraîner des accidents graves voire mortels, du simple coup de chaleur à la déshydratation.

Recommandations:

- Lutter contre l'isolement : vous êtes seul ou vous connaissez une personne seule? Demandez ou proposez de l'aide
- Protéger son habitation de la chaleur : fermer les stores et volets aux heures les plus chaudes et ouvrir après le coucher du soleil pour renouveler l'air
- Éviter les sorties et les efforts aux heures les plus chaudes
- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Utiliser un brumisateur et/ou un ventilateur
- Préférer les vêtements en coton et amples et porter un chapeau au soleil.

Vague de chaleur rime souvent avec pollution atmosphérique. En cas d'alerte à la pollution, les personnes souffrants de pathologies respiratoires et / ou cardiaques doivent suivre scrupuleusement leurs traitements.

En cas d'effets indésirables liés à la chaleur, consultez rapidement votre pharmacien ou votre médecin traitant.

Pour plus de renseignements, consultez le dépliant réalisé par l'INPES :

http://www.inpes.sante.fr/ CFESBases/catalogue/pdf/1027.pdf

Jusqu'au 31 août 2014, le service « Canicule info service » mis en place dans le cadre du Plan national canicule 2014 par le Haut Conseil de la Santé Publique est à votre écoute au **0 800 06 66 66.**



Rythmes scolaires : bon équilibre et gratuité pour tous!

Nous n'étions certes pas favorables à l'application des nouveaux rythmes scolaires pour cette rentrée, mais devant le risque de se voir imposer un projet, nous avons décidé de choisir plutôt que de subir, et nous avons travaillé à établir un calendrier conforme à l'esprit de la loi et respectueux du bien-être de l'enfant, à savoir :

- diminuer tous les jours la journée d'enseignement ;
- répartir les 5 matinées obligatoires du lundi au vendredi;
- planifier des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur les 4 après-midi.

Une des priorités de la municipalité est la gratuité de ces activités pour cette prochaine rentrée.

En résumé sur les 826 élèves inscrits pour cette nouvelle rentrée, les parents se sont majoritairement positionnés (80 %) en faveur de l'inscription de leur enfant dans les ateliers. Sur chacune des 5 écoles, le taux de participation est de l'ordre de 70 %, sachant que, comme nous l'avons proposé, les parents n'ont pas l'obligation d'inscrire leur enfant chaque jour de la semaine ; ils ont le libre choix de la fréquence. Concernant les activités choisies, 79 % des parents font le choix des activités et 21 % celui de l'étude.

Un courrier explicatif précis assorti d'un tableau a été remis à chaque parent pour l'informer et l'aider à se positionner.

Nous remercions les parents d'avoir respecté le délai de réponse, ce qui va nous permettre de finaliser les différents ateliers pour la rentrée prochaine et donc de solliciter les intervenants sans les prendre au dépourvu et à la dernière minute.

Pour encadrer vos enfants, nos intervenants seront diplômés, qu'ils viennent des associations portées volontaires, de l'ODEL VAR, de l'IFAPE ou des agents municipaux (service des sports et diplômés petite enfance au sein des écoles), comme le veut la loi.

Pour la mise en place de cette réforme nous avons fait des choix fondamentaux :

- La gratuité de ces activités afin de garantir l'égalité d'accès à tous les enfants,
- Un rythme équilibré autant pour les parents que pour les enfants : en effet la journée se terminera tous les jours à la même heure,
- Le libre choix des parents avec leurs enfants : le calendrier est entièrement à la carte jusqu'à l'inscription.

Du côté des ateliers, nous vous proposons un panel qui selon les jours et les heures comprenant : boxe, activités manuelles, contes, informatique, karaoké, danse, rugby/ foot, jeux de motricité, étude dirigée, jeux de société.





La fin d'année scolaire a été riche de rencontres : collégiens étrangers, fêtes des écoles et kermesses, spectacles de fin d'année, représentation « Cartable en scène » avec l'USEP au Théatre Galli, tournoi du Petit Clocher, spectacle du périscolaire, coffre à jouets, chasse aux œufs, journée « structures gonflables » organisée par le JHOV, sans oublier le Club Découverte de Pâques particulièrement réussi,...

Après la rentrée scolaire, un rendez-vous à ne pas manquer :

le Forum des Associations

le samedi 13 septembre

qui vous permettra de choisir l'activité qui vous rendra heureux. Le Guide des Associations sera remis à chaque élève au moment de la rentrée.

Restaurant scolaire: du nouveau!

Le prix du repas des enfants a été réajusté et porté à 2,80€. Savez-vous qu'il coûte à la municipalité quelques 11€ ? L'effort complémentaire qui vous est demandé est important pour la persistance du système que vous appréciez, à savoir que les repas de vos enfants ne proviennent pas d'une centrale mais sont confectionnés par nos personnels, sur place, dans chacune des deux cantines de Pagnol et de Malraux. Il n'y a plus beaucoup d'écoles qui pratiquent encore une « cuisine maison », nous voulons tous la conserver pour une meilleure éducation au goût. Dans un souci de saine gestion, il n'est pas sage de conserver pendant des années les prix sans les ajuster. Le rattrapage est toujours désagréable mais qu'en serait-il de la disparition du service tel qu'il existe chez nous ?

Finis les tickets qu'on oublie ou qui se perdent! La véritable réforme est bien là : le passage à la facturation de la restauration scolaire à la place de l'achat de carnets de tickets. Vous étiez très nombreux à vous plaindre d'avoir à aller acheter ces sacrés carnets.

Dès septembre, ce sera fini, là encore c'est vous qui choisirez d'inscrire votre enfant à la cantine selon la fréquence souhaitée et vous recevrez la facture correspondante soit par courrier postal, soit par mail. Souplesse encore pour le règlement que vous pourrez effectuer en espèces, par chèque ou virement. La preuve que vous-mêmes attendiez

cette petite révolution ?
les options choisies sont
de loin la facturation
par mail et le règlement
par virement qui sont les
modes les plus « révolutionnaires » par rapport à
ce qui existait. Il en est des
repas à la cantine comme des

activités périscolaires, vous n'avez pas l'obligation de faire manger votre enfants tous les jours, vous pouvez l'inscrire pour un 1 ou 2 jours par semaine si vous le souhaitez.

Pour vous, ce nouveau système sera synonyme de plus grande souplesse et de moins de contrainte, pour la Mairie il répond à un souci de normalisation de la gestion et à une rationalisation des repas fondée sur une démarche de chasse au gaspillage. Avec le système des tickets, bien malin celui qui pouvait prédire combien de repas seraient servis au jour le jour ? Il était temps d'y mettre fin.

Dès la prochaine rentrée, les menus seront affichés d'une part à l'école et d'autre part sur le site internet de la Mairie.



Bravo à tous ceux qui s'impliquent aux côtés de la Municipalité qu'ils soient associations, enseignants, agents ou bénévoles et félicitations aux enfants et aux jeunes qui participent à ces activités.

Libre expression

LE BEAUSSET RASSEMBLÉ.

Au bout de 3 mois de mandature, nous constatons la volonté du Maire d'instaurer un climat détendu, de permettre à l'opposition de s'exprimer et de l'associer pleinement sur le dossier de la LGV. Nous nous en félicitons.

Malheureusement le budget 2014 ne prépare pas l'avenir.

Les frais de fonctionnement augmente de près de 7% et la part consacrée à l'investissement diminue de moitié. Et ce malgré un excédent de 850 000€ laissé par la Municipalité précédente (qui avait contracté un prêt inutile de 520 000€ au 1° janvier sur 20 ans, pour lequel nous remboursons cette année 40 000€!).

Au lieu de s'attaquer aux dépenses non essentielles, le Maire cherche partout des recettes supplémentaires, touchant les jeunes et les familles : fin de la gratuité du transport des enfants pour aller à l'école, suppression de la gratuité des repas pour les enfants des familles les plus démunies, fin du système de ticket de cantine (plus avantageux pour les familles), augmentation bien au delà de l'inflation du tarif de la cantine et de l'école de natation.

Il est clair que cette politique ne va pas dans le bon sens.

Par contre, nous avons voté l'adhésion à la MIAJ (Mission Locale pour les Jeunes). Une de nos Elus suivra le dossier avec une Conseillère majoritaire.

Nous constituerons une opposition vigilante et constructive. Nous avons d'ailleurs commencé à le faire en participant activement au dossier LGV et en votant la plupart des investissements proposés et certaines mesures.

Vous pouvez suivre notre action sur:

lesamisdubeaussetrassemble.org

Edouard Friedler. Clivy Ridé-Valady. François Gaxet.

Les festivités au cœur du village

Du 11 au 14 juillet

FÊTE FORAINE

Vendredi 11 juillet

SUMMER TOUR 2014

Plateau DJ avec Canon à cadeaux DiscOxygène - Association Française d'Animation 21h30

Samedi 12 juillet

SOIRÉE CABARET CRAZY FACTORY

Cabaret Contemporain - 21h45

Mademoiselle Pearl est une secrétaire à la fois timide et discrète. Employée dans une usine de banlieue, elle déambule avec ses dossiers dans les ateliers de production, au milieu des machines bruyantes. Mais ce matin là à 8h28, accoudée à son bureau, dans la vapeur de son thé brulant, elle se surprend à rêver d'une autre vie, vie d'artiste et de paillettes. Et si cette usine triste et terne se transformait en une drôle de manufacture où toutes les folies sont permises!

Dimanche 13 juillet

THE BLUES BROTHERS TRIBUTE

Soirée Rock - 22h

Chapeaux noirs et lunette<mark>s no</mark>ires pour un hommage au Rhytm'n Blues

Lundi 14 juillet

- CÉRÉMONIE 18h00
- NEW STREET BAND Musique déambulatoire Retraite aux flambeaux départ boulevard Chanzy 20h30
- L'ORCHESTRE LES TEENAGERS

Association les années 60

BAL DU 14 JUILLET - 21h30

Dimanche 20 juillet

APÉRITIF MUSICAL

Création musicale : Moon Project

Dimanche 27 juillet

■ APÉRITIF MUSICAL

L'Avenir Musical (60 musiciens)

TOUS LES MERCREDIS DE JUILLET ET AOÛT

CINÉ EN PLEIN AIR à 21h45

Avec des films actuels comme « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu » (comédie de mœurs), « Dragons 2 » (film d'animation), Afrik'aïoli (comédie)...

Programmation à l'Office du Tourisme

Participation : 6 €/personne

ESPACE MULTIVISION

Les samedi 9 et dimanche 10 août

LA BEAUSSETOMATOMANIA

Rougir comme une tomate!

Bruno Fournier et les jardiniers potagistes beaussétans vous proposent les plus fascinantes variétés de tomates. 2 jours pour les découvrir.

Retrouvez ces informations mises à jour sur Internet :

www.ville-lebeausset.fr www.latribunedubeausset.fr

Mairie du Beausset - Hôtel de ville - Place Jean Jaurès - 83330 Le Beausset - 04 94 98 55 75 Maison du Tourisme Place Charles de Gaulle - 04 94 98 55 10 - maisondutourisme@ville-lebeausset.fr







Dimanche 3 août

APÉRITIF MUSICAL
 Agnès Maillard - Ambiance Bossa Nova

Mardi 5 août

SUN TOUR
Grande tournée Var Matin
Petit déjeuner Var Matin de 9h à 12h
Place Jean Jaurès 9h

JEANE MANSON
Esplanade Charles de Gaulle - 21h

Dimanche 10 août

APÉRITIF MUSICAL - WALIBEL Ambiance Samba / Brésil

Jeudi 14 août

THE BLAZES POP ROCK - 21h45

Vendredi 15 août

JAZZ MANOUCHE
TRIO DE GUITARE
avec Jean-Jacques Gristi - 21h45
La compagnie du Dandy

Samedi 16 août

- En journée **VIDE GRENIER** de l'Office du Tourisme
- BIZA APOCALYPSE TOUR 2014

Gros Plateau DJ 800 petits cadeaux à distribuer avec danseuses - 21h45

La plus grande discothèque de plein air Association Française d'Animation

Dimanche 17 août

APÉRITIF MUSICAL

Mercredi 20 août

 70° ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Association Août 44

Défilé de voitures anciennes et leurs

passagers habillés (Années 1940 1945)

Véhicules de guerre

N'hésitez pas à vous habiller sur le thème!

Mercredi 20 août

FEU D'ARTIFICE SONORISÉ

17 minutes - 21h30 Stade Henri Rippert

BAL DE LA LIBÉRATION

Haute Tension - Grain de Folie - 22h30

Place Jean Jaurès

Dimanche 24 août

APÉRITIF MUSICAL

Damien Michel - Et vive l'Accordéon

Samedi 30 et dimanche 31 août

■ EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES ET DE PRESTIGE

Esplanade Charles de Gaulle et Salle

Multivision

Baptêmes de voitures mythiques Ferrari ou Maserati (avec participation) Inscription à l'Office du Tourisme

DAFUK

CONCERT ROCK

Le samedi soir, place Charles de Gaulle

■ TOMBOLA

Programmation non exhaustive publiée sous réserve de modifications.

ETAT CIVIL

Rionyon	ua aux natite haaussátans
bienven	ue aux petits beaussétans
1 ^{er} avril	DUQUESNOY Elisa & Laura
2 avril	ABALAIN Louann
23 avril	DUVAL Augustin
27 avril	NEMIR Soen TRÉDÉ Valentina
28 avril	TRÉDÉ Valentina
	CARRÉDE T
29 avril	CARRÉRE Tom
2 mai	REVIS Julie
5 mai	REVIS Julie BIZET CASTELLI Mathis
6 mai	BRANDAO Simon
7 mai	
	BORJA Lou
10 mai	BARAGATTI Kim
23 mai	FERRERO Elio
25 mai	BARWOOD Adam
26 mai	CHNIBA Maïssane
27 mai	LAUQUIN Mathis
28 mai	FLOQUET BRUEL Antoine
5 juin 6 juin	PANQUET Elyna
6 iuin	MAS Zoé
11 juin	CONTI Chloé
11 juiii	
14 juin	DUTHOIT Manon
	SAÏD Ilyes
Mariage	S
26 avril	CHODZ'KO Adrien
	& LAURENT Aurore
2 mai	EADADDA Dobo+
3 mai	FARAPPA Robert
	& DEGUY Corinne
10 mai	MONTIJANO Bruno
	& LAMBERT Valérie ;
	BRUNIER Laurent
	0 DOLICCIN Facility
	& ROUSSIN Emilie;
	DUTHOIT Yannick
	& PRUVOST Lucie
30 mai	DUPHIL Déborah
oo mar	& POULAIN Elodie
24	
31 mai	DELPRETTI Eric
	& HERMITTE Laurence
7 juin	RÉGNIER Thierry
,	& GUICHARD Isabelle ;
	ALIMELLI Guérino
	ALIMILLEI GUEIIIIO
	& MARIÉ Sabine ;
	BENATTIA Kuider
	& ESSMIRANI Siham;
	PELLETIER Cyril
	& BEAULIEU Anne-Laure
12	
13 juin	LIANCE Muriel
	& ULRICH Vanessa;
	VALDENAIRE Guillaume
	& GERARDIN Claire
21 ::.	
21 juin	LEZIN Guillaume
	& VILLA Stéphanie ;
	GLOC François-Pierre
	& MAERTEŇS Sophie ;
	NACASS Michael
	9. I ADDEV Alina
11	& LARDEY Aline
	ont quittés
4 avril	BACONNIER Maurice
5 avril	SASSATELLI née
	GIACOPELLI Lina
8 avril	CHARDENOUX née
O aviii	OCHALA HED
	OCHALA Hélène
17 avril	DIDIER François
23 avril	DURIS Jean-Francois
28 avril	SAQUI DE SANNES née
20 87111	MONERIE DE CABRENS
	Solange BERBEZIER Raymond
23 avril	BERBEZIER Raymond
4 mai	DE SAQUI DE SANNES
	Raymond
E:	
5 mai	ODDONE née GAZAIX
	Suzette
9 mai	MAGNALDI Yves
10 mai	DALCO née CORDON
10 mai	Éliane
12:	
13 mai	VALOTTI née MOREL
	Angèle
16 mai	ZAMMIT Marcel
22 mai	TIZOT Paul
25 mai	ROTRU Jean-Charles
	DEVDIELLY Dichard
1 ^{er} juin	DEYRIEUX Richard
11 juin	FORTUNÉ née BRÉJEASSOU
	Josette
13 juin	DALMAS Etienne
00 1	MANADOLICK Al1

WAMPOUCK André

CAVIGLIA Florent

23 juin



FORUM DES ASSOCIATIONS DU13 SAMEDI SEPTEMBRE

NOISIT Culture mus I que

eniomint/2

Théitre

fam Lile

s Olidarité

a Seignement

Santé

...

de 9h à 17h Au Complexe sportif

Venez rencontrer

les associations beaussétanes

Renseignements au Pôle Saint Exupéry: 04 94 02 39 23

et au service des Sports : 04 94 93 44 66

En 2015 La Fête du Sport et ses animations gagnent le centre du village !